

Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 19 août 2020

Les tpg agissent pour « aplanir » l'heure de pointe du matin

Les Transports publics genevois (tpg) reprendront leurs courses scolaires le lundi 24 août 2020. Ils s'apprêtent aussi à modifier les horaires de certaines lignes pour assurer une prise en charge plus tardive des élèves. L'objectif de cette mesure, prise en concertation avec l'Etat de Genève, est de limiter le nombre d'usagers à bord des véhicules aux heures de pointe en début de journée.

Les Transports publics genevois (tpg) se préparent à la rentrée scolaire. Ils connaîtront le lundi 24 août 2020 un retour à un « horaire normal » sur l'ensemble de leur réseau, après une période marquée par l'application d'un « horaire vacances ». Ce changement correspond à la reprise des courses scolaires.

Les tpg s'apprêtent de plus à adapter les horaires de plusieurs lignes régulières. Cette mesure vise en particulier à réguler l'affluence dans les véhicules des tpg lors de l'heure de pointe du matin dans le contexte de l'épidémie de coronavirus notamment par la prise en charge différée des élèves du Cycle d'orientation, dont les cours commenceront plus tard dès cette rentrée. Cette adaptation spécifique a été décidée en concertation avec la direction du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) de l'Etat de Genève.

Au total, une soixantaine de voyages sont concernés dans la tranche horaire du matin. De plus, plusieurs véhicules démarreront à partir du 24 août leur exploitation au départ du nouveau dépôt d'En Chardon (voir encadré), ce qui impliquera la suppression de courses d'opportunité tôt dans la journée entre Cornavin et Meyrin. Dans ces conditions, les tpg invitent instamment leurs clients à consulter le site internet www.tpg.ch pour vérifier leurs horaires.

Enfin, les tpg rappellent qu'ils se tiennent, en cette période de rentrée, à la disposition de leurs clients pour acquérir ou renouveler leurs abonnements. Ils peuvent le faire via le guichet en ligne webshop.tpg.ch. Les tpg seront de plus présents dans plusieurs communes. Après Collonge-Bellerive, Satigny, Meyrin et Versoix, l'agence mobile des tpg se déplacera à Dardagny (20 août), Chêne-Bourg (21 août), Bernex (22 août), Carouge (24 et 25 août), Onex (26 août) et Veyrier (2 septembre). Les agences des tpg de Lancy-Pont-Rouge, Cornavin et Rive sont également à disposition de la clientèle.

Mise en exploitation partielle du nouveau centre de maintenance d'En Chardon

La mise en exploitation du nouveau dépôt et centre de maintenance des tpg à En Chardon est prévue à partir du lundi 24 août. Ce démarrage concrétise une étape significative du développement des tpg. Il se déroulera en deux phases distinctes. Dès le 24 août, ce sont 17 trams et 22 autobus qui y seront exploités. La mise en exploitation complète est prévue pour le 26 octobre, soit après les vacances scolaires d'automne. Au total, 45 tramways et 130 autobus y seront alors rattachés.

La période allant jusqu'au 26 octobre permettra de réaliser les derniers ajustements nécessaires sur le site d'En Chardon, d'assurer en toute sécurité un basculement progressif des équipes et de la flotte et de garantir, dans l'intervalle, l'offre promise aux clients des tpg.

Les équipes des domaines d'activité de l'Exploitation et du Technique ont déjà commencé à prendre possession des nouveaux locaux. A terme, près d'un collaborateur des tpg sur deux sera directement concerné par les activités menées sur ce nouveau site.

Pour tout complément d'information au sein des Transports publics genevois (tpg) :

François Mutter, porte-parole des tpg

+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - mutter.francois@tpg.ch

Les Transports publics genevois (tpg) sont l'opérateur de transport public de référence dans l'agglomération genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les cinq ans avec l'État de Genève.